

Prévention et Longévité :

Construire le système de santé de demain

Stratégie nationale d'accélération de la prévention.



Dr Florie Fillol

Agence de l'innovation en santé



Stratégie d'accélération Innovation en prévention

Florie FILLOL – Coordinatrice stratégie d'accélération Innovation en prévention

Agence de l'innovation en santé

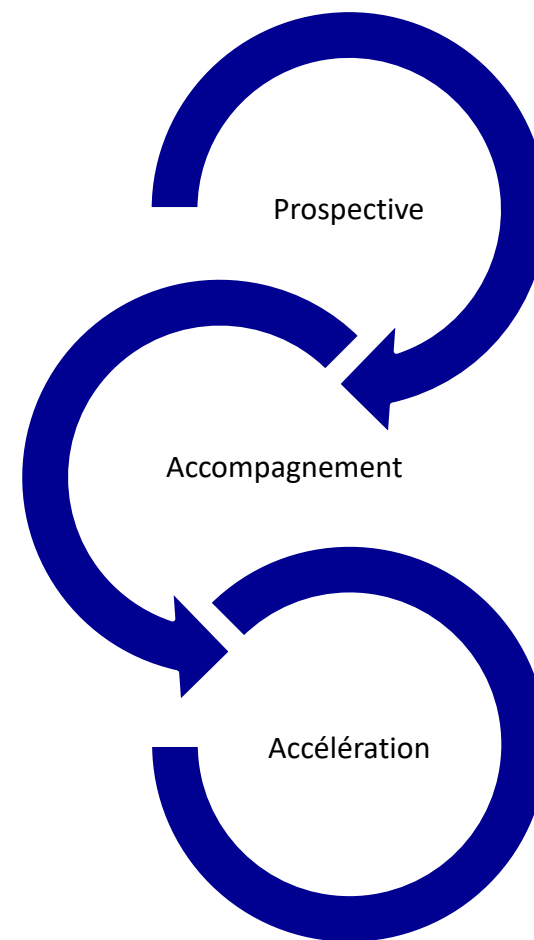
*Rattachée au **Secrétariat Général pour l'Investissement**, sous l'Autorité du **Premier Ministre***

***Coordonne le travail interministériel sur l'innovation en santé**
(industrie, enseignement supérieur et recherche, santé et prévention)*

A
Anticiper
Accélérer

I
Investir

S
Soutenir
Stimuler



Cinq champs d'actions de l'AIS



Anticiper

Anticiper les innovations et les besoins médicaux pour orienter les politiques publiques



Accélérer

Faciliter, accélérer, simplifier le parcours d'une innovation, de son idée à la mise à disposition des patients



Soutenir

Accompagner les porteurs de projets innovants à chaque étape de leur parcours



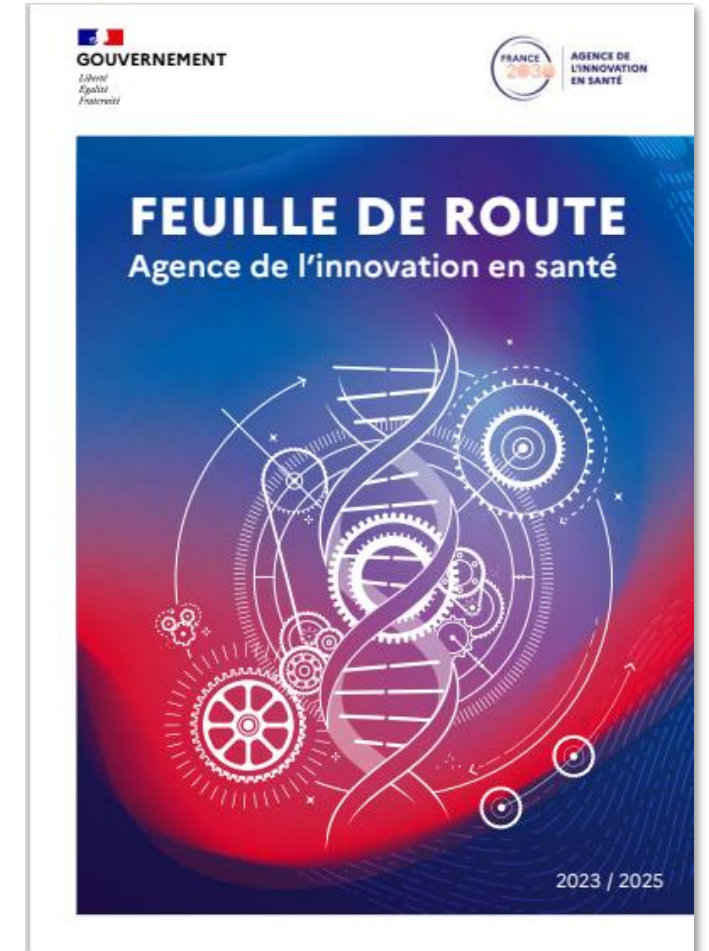
Financer

Investir pour faire de la France la 1^{ère} nation innovante et souveraine en santé



Prévenir

Intégrer les innovations comme levier de transformation de notre système de santé vers un système plus préventif



Contexte



L'idée d'une stratégie prévention est née :

- du constat d'un besoin urgent d'une transformation profonde du système de santé afin de garantir sa qualité, sa performance et son efficience
- des retours des acteurs de l'écosystème de la santé : professionnels soignants, paramédicaux, patients et associations de patients, porteurs de projets innovants, industriels...

Mobiliser l'innovation au service de la prévention pour améliorer l'état de santé et la qualité de vie des citoyens et préserver notre système de santé

Objectif stratégie Innovation en Prévention



Promouvoir des **solutions innovantes dont l'efficacité est démontrée**, issues de **collaborations entre les secteurs de la santé, de la recherche et des industriels**, au service de la prévention et des objectifs de santé publique

⇒ **3 axes**

1

Intensifier la recherche

-> PNR Prévention/Santé
Publique

2

Démontrer la valeur

-> AAP « Challenge prévention :
démontrer la valeur des
innovations en vie réelle »

3

**Aider au développement d'outils et
dispositifs innovants ayant fait leurs preuves**

-> Abondement AAP
« industrialisation et capacités santé 2030 »

1

Intensifier la recherche

➔ PNR Prévention/Santé Publique :



- Piloté par l'Agence de programme de recherche en santé / Inserm
- Objectif : intensifier la recherche sur la compréhension de l'impact des facteurs environnementaux au sens large (chimiques, biologiques, physiques, sociaux, comportementaux...) et leur interaction sur la santé en mobilisant les données existantes et en produisant de nouvelles données pour améliorer l'efficacité des programmes de santé publique et soutenir le développement d'une prévention personnalisée

➔ Appel à manifestation d'intérêt (été 2024)

➔ Co-construction du PNR (en cours)

2

Démontrer la valeur des innovations en vie réelle



➔ AAP Challenge prévention : démontrer la valeur des innovations en vie réelle

- **Objectif de l'AAP :**
 - ↳ Démontrer la valeur des innovations en prévention **en vie réelle**
- À terme, grâce au recueil de données et à l'évaluation de l'impact des dispositifs innovants, il s'agira de **faire émerger et/ou identifier des modèles économiques** permettant le **financement pérenne** de ces dispositifs.
- Consortiums fortement attendus
- Durée des projets : 12 à 48 mois
- Assiette indicative de dépenses entre 5 et 10M€ (mise à jour du cahier des charges en cours)

2

Démontrer la valeur des innovations en vie réelle

➔ AAP Challenge prévention : démontrer la valeur des innovations en vie réelle



• Thématiques prioritaires :



Santé de l'enfant



Maladies chroniques (cancers, diabètes, maladies cardio-neurovasculaires et cardiométaboliques, maladies neurodégénératives ...)



Santé mentale



Maladies rares, notamment dépistage néonatal et diagnostic des maladies rares avec une inclusion précoce dans un parcours de soins adapté



Lutte contre l'infertilité



Promotion des comportements favorables à la santé : éducation à la santé, alimentation, activité physique (incluant l'APA), addictions (tabac, alcool, drogues), sommeil, écrans, éducation à la vie affective et santé sexuelle



Vaccination et prévention des maladies infectieuses



Prévention de la perte d'autonomie

2

Démontrer la valeur des innovations en vie réelle



➔ AAP Challenge prévention : démontrer la valeur des innovations en vie réelle

- **Projets partenariaux d'envergure :**

- ✓ Projets intégrant une(des) **technologie(s) ou produit(s) de santé** innovant en prévention (primaire, secondaire et/ou tertiaire)
- ✓ Conduits sur une **population suffisamment importante** (région(s), national) pour permettre la démonstration de la valeur en vie réelle au niveau individuel, de la population, et sur le système de santé (efficience, économies de soins de santé, fluidification des parcours...)
- ✓ **Consortiums fortement attendus** (public/privé) : chef de file peut être une PME, ETI ou structure publique (CHU, ESPIC, CLCC, fondations, associations, équipe académique...)
- ✓ Le consortium inclut obligatoirement l'entreprise (PME ou ETI) fabricant/exploitant du produit/technologie de santé concerné
- ✓ Les grands groupes peuvent faire partie des consortiums mais ne peuvent pas être chefs de file

2

Démontrer la valeur des innovations en vie réelle



➔ AAP Challenge prévention : démontrer la valeur des innovations en vie réelle

- Opéré par BPI France
- Appel à projet unique - avec relèves régulières dont 4 programmées d'ici à 2028 - opéré par BPI France : 1^{ère} relève le 10 décembre 2024 – 2^{ème} relève prévue le 16/09/2025 (mise à jour du cahier des charges en cours)
- Process de sélection en 3 étapes : pré-sélection sur dossier allégé (synopsis d'étude), accompagnement méthodologique, remise dossier complet (protocole détaillé) pour passage en audition
- Phase d'instruction technique, juridique, économique et financière par BPI France pour décision de financement

Comité stratégique

Présidence du Comité stratégique

Présidente : Isabelle ADENOT

Présidente du conseil d'administration l'Agence du Numérique en Santé (ANS)

Vice-Présidente – Santé Publique : Geneviève CHENE

Pr en Santé Publique, Université de Bordeaux/ISPED

Vice-Président – Economie de la santé : Josselin THUILLIEZ

Directeur de Recherche au CNRS et au CREM

Membres permanents



3

Aider au développement d'outils et dispositifs innovants ayant fait leurs preuves



➔ **Abondement de l'AAP « industrialisation et capacités santé 2030 »**

- **Modification à venir du cahier des charges nécessaire à la prise en compte de la thématique prévention pour les prochaines relèves**

Pour résumer :

- **Volonté interministérielle** de mobiliser l'innovation pour amorcer le virage préventif du système de santé
- **Renforcer et structurer la recherche en prévention** en mobilisant les données pour développer une prévention plus personnalisée
- Un besoin de **démonstration de l'impact en vie réelle** des innovations en prévention
- Engager des réflexions sur les **modèles de financement pérenne** de ces innovations



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci pour votre attention



Consultation avec l'ensemble de l'écosystème

